L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Rédaction, rue Pydras, No 72 coin de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 19 MARS 1879.

Le commerce franco-américain.

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis :

Le Board of Trade des Etats-Unis a tenu hier dans ses bureaux Nos 214 et 216 Broadway, une importante séance dans laquelle il a commencé un examen discret de M. Léon Chotteau. M. Chotteau a passé en revue, avec une lucidité et une puissance de déductions incomparables, l'histoire des rapports commerciaux de la France et des Etats-Unis depuis l'origine de la République américaine, et il a rattaché à cette donnée des considérations économiques d'une logique indiscutable. Il est impossible de rendre les chiffres plus intéressants et la statistique plus entraînante. Tout le monde sait un chef-d'œuvre délicieusement spéculative et utilitaire ; nous le répétons sans nous en rendre compte :

Vous m'avez prié de vous adresser quelques paroles. Je répondrai désirant à votre invitation.

Lorsque la population de la jeune République américaine n'est encore que de 3,929,827 habitants (1790), un ministre important déjà pour 23 millions de dollars, et exportant pour 20,205,156 dollars.

De 1790 à 1870, année du dernier recensement, tout progrès de votre population permettait de chacun à quelle époque votre pays comptera cent millions de citoyens. Le calcul des probabilités m'a donné cette date : 24 juillet 1903, 5 heures, 24 minutes du soir. Peut-être me suis-je trompé, et l'enfant destiné à compléter le chiffre de cent millions naîtra-t-il le matin. Vérifiez.

Chez un peuple intelligent et fier qui aime et honore le travail, la marche ascendante de la population doit amener un mouvement analogue dans la production. En 1810, on voulut estimer la valeur de la production annuelle aux Etats-Unis, et l'on trouva : 2198,618,471.

Quarante ans plus tard, en 1850, la production annuelle s'éleva à $1,019,-106,616.

Elle est de $1,385,861,667 en 1860, et de $4,232,325,442 en 1870.

D'où l'on tire la conclusion suivante : la capacité productive de chaque citoyen américain, de $27 43 en 1810, est parvenue à $43 94 en 1850, à $59 97 en 1860 et à $111 04 en 1870.

La France applaudit à toutes ces conquêtes pacifiques. Ne sait-elle pas que votre condition prospère affermit la liberté sur votre territoire et prouve au monde que la République ne traîne fatalement après elle ni la désolation ni la ruine ?

Mais le chiffre des exportations des Etats-Unis en France et de France aux Etats-Unis ne répond pas aux besoins qui se manifestent de ce côté et de l'autre côté de l'Atlantique. Vous perdez l'argent qu'une réglementation plus intelligente vous ferait gagner. Nous perdons nous-mêmes l'appoint qui réconforterait pour nous d'un commerce plus entendu avec vous. Si vous refusiez d'améliorer un pareil état de choses, vous laisseriez croire que les deux peuples sincères consentaient, selon vous, "un gain véritable.

Quelqu'un a prétendu que la logique, ce n'impasse un beau jour aux choses humaines, causerait plus de dégâts dans le monde qu'un éléphant dans une bergerie. Ah ! le pernicieux ! Ce compte-là, nous devrons, pour nous éviter la désastre et soulager tous les malheurs, pourvoir un but opposé au but que nous nous proposons, c'est-à-dire nous prémunir contre la faillite en élargissant le gouffre de la dette. Je sais bien que les homéopathes guérissent la fièvre en la rendant plus vive et plus ardente ; mais jusqu'ici la doctrine d'Hannemann n'a pas illuminé l'économie politique, et jamais on n'a vu deux peuples en train de se ruiner, s'enrichir et prospérer en s'appliquant à se ruiner davantage. Ainsi au risque de baisser dans l'estime de ce quelqu'un en question, je maintiens que nous devons travailler à rétablir, dans nos rapports commerciaux, la logique, la juste et saine logique.

La production, écrite d'autant mieux les surprises qu'elle garde mieux, vit-à-vis de la consommation, un rôle de dépendance. Supposez des industriels ignorant sur notre marché des montagnes de vêtements comme on en portait à la fin du XVIIIe siècle. Ils s'écoulaient par leurs produits, bien qu'ils aient peut-être raison de soutenir que les dames gagneraient à porter les manches à gigots d'autrefois, et les hommes les culottes et les perruques du bon vieux temps. Répondre aux besoins, tel doit être le but de l'industrie.

Les moralistes mieux que les économistes, créent les besoins en disant aux hommes ce qu'ils doivent faire et éviter pour assurer leur bonheur. Sous l'influence d'une politique nouvelle les besoins se modifient ; le peuple qui s'abandonne à un César ou à un Soulouque (ai-mons les frivolités et les futilités qui plaisent aux âmes esclaves. Une nation affranchie laisse percer sa sagesse dans les goûts qui l'inspirent et qui la poussent à réclamer la confection d'objets utiles.

A ce point de vue, la France et les Etats-Unis ne peuvent que donner à leur consommation un élan salutaire, puisque les deux pays possèdent l'égalité qui fait aimer le bien-être, et la liberté qui permet de l'obtenir.

Sur le domaine de l'activité, une nation ne doit ni se condamner à l'isolement ni oublier les mesures de prudence que l'état de son industrie réclame parfois.

S'isoler du marché universel, c'est jurer de se suffire, et c'est vouloir que l'olivier du Sud murisse dans le Nord, que le raisin du Nord pousse dans le Sud. On s'impose des efforts impuissants et stériles ; on produit mal et à des prix élevés, on même on ne parvient pas à produire ce que l'étranger procure à abondance et à bon prix. On reconnaît alors qu'il n'est pas possible de seconder la dépendance que la diversité de climats a établie entre les peuples, et l'on baisse un peu les barrières qu'un orgueil, excusable après tout, et une présomption légitime avaient imaginées.

L'autre système, qui consiste à établir la liberté absolue des échanges, et à ouvrir toutes grandes les portes d'une nation, peut empêcher un peuple qui s'affirme de réaliser des conquêtes industrielles. Pour créer des usines et des ateliers, on demande aide et assistance aux tarifs de la douane.

Mieux de mieux. Mais les tarifs douaniers sont des armes difficiles à manier. Pour s'en servir utilement, il faut avoir appris, par les exemples de la vie pratique, que la loi fiscale destinée à protéger une industrie incapable de se développer sur le territoire national, va toujours contre son but.

La doctrine de l'isolement absolu n'a jamais eu l'honneur de passer dans les faits. Les peuples ont borné leurs soins à appliquer les principes de la protection. Quand ils l'ont appliquée justement et d'une manière équitable, leur prospérité a pris un grand essor. Plus grand, sur plus d'un point, l'industrie, puissante et sûre d'elle-même, a tenté d'élargir es sphère d'action. Rappelez-vous les désirs et les vœux de l'Angleterre avant 1860.

On a dit que la supériorité industrielle de l'Angleterre résultait de la révolution de 1688. On eût raison de révéler ainsi le bon sollde qui rattache, aux intérêts politiques, les intérêts matériels.

Vagues, cependant, combien le progrès a parfois, une al are capricieuse. Votre déclaration d'indépendance est du 4 juillet 1776. Elle suit l'acte de 1688 et précède la Révolution française de 1789. Le manque d'air et d'espace qui tourmentait l'Angleterre de 1860, devait donc porter Cobden à chercher au milieu de vous l'éclatante, puisque vous étiez sûr de la vie politique et libre aux avant mes compatriotes, et puisque, surtout, vous aviez su maintenir les libertés que la France avait eu le malheur d'abdiquer.

Or, le logicien, dont nous constations tout à l'heure l'absence, avait existé en 1860, le premier traité de commerce libéral eût été conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

L'engagement, vous le savez, intervint entre la Grande-Bretagne et la France.

Depuis 1860, les nations ont bouleversé le tarif de douanes, un traité d'échange a été signé sur une base réciproque, et destiné à multiplier les sources de leur richesse et de leur bien-être. Aujourd'hui, les protestations de certains groupes intéressés remuent beaucoup aux plaintes des conducteurs de diligences qui condamnaient les chemins de fer et les déclaraient impossibles.

Toute la puissance ne sont pas encore libre-échange elles. Voilà pourquoi on cherche à obtenir du tarif conventionnel, le tarif général.

Les auteurs d'un tarif général, s'ils comprennent leur mission, banniront toute pensée de représailles, et repousseront impitoyablement des producteurs que les taxes élevées ne feront produire ni mieux ni à meilleur marché. En un mot, ils sauront résister aux ardentes sollicitations des intérêts qu'une ombre de liberté commerciale, paraît compromettre. Ainsi, le tarif général, également éloigné du libre-échange que de la prohibition, restera l'acte dominé à quarante ou cent pour cent de droits que leur refusait le tarif conventionnel est désormais acceptable.

Ici, vous ne manquez pas de faire une objection. Je vous prévoyais un tarif général qui ne frappe en aucune manière et le bon sens ni la justice ; qui dissipe, par sa prudence et sa courtoisie, les craintes et l'alarme à l'intérieur et à l'extérieur ; qui, enfin, se rapproche autant que possible de la perfection où tendent les choses humaines. Alors, ajoutez-vous, à quoi bon un tarif conventionnel ?

Je me hâte de vous répondre que le tarif conventionnel est inévitable même lorsque le tarif général est parfait, parce que les négociateurs qui règlent aujourd'hui la situation douanière d'un pays peuvent ce jour-là ne pas savoir. L'étranger, surpris que le vote qu'il réprouve, dira que Finlande a besoin de sécurité. C'est précisément sous la France déclarait à l'Espagne en 1877. Des marchés étaient conclus entre des exportateurs français et espagnols. Un beau jour, l'Espagne, sans avoir laissé transpirer aucune indice de sa résolution, relève ses taxes. Grand émoi à Paris. Nous obtenons un sursis de deux ans à la condition que les vins d'Espagne jouiront de certains avantages que je leur soutenu en France.

Une surprise comme celle de 1877 est toujours à craindre. Les hommes ne sont pas des anges, et rien ne vient au contraire un échelon à la divine flamme.

L'industrie et le commerce réclament la certitude du lendemain qui permet de diriger et de prévoir les transactions. Or, le lendemain n'est assuré que par un tarif conventionnel, n'étant pas débattu, qu'en durée de douze ans pendant un laps de temps limité.

Suivez cette voie, c'est admettre, entre la France et les Etats-Unis, un traité de réciprocité. Est-ce utile ?

Il y a quelques jours, le rapport de M. John Sherman, ministre des finances, m'a été communiqué. J'y ai appris que le traité de réciprocité, conclu entre les Etats-Unis et les îles Hawaï le 30 janvier 1875, avait produit ce résultat :

Valeurs des exportations des Etats-Unis à Hawï pour tout 1875...$ 947,260
Pour l'année 1877..... 1,762,805

Différence en faveur de 1877, $ 815,545

Il en sera de même des exportations des Etats-Unis en France.

Et maintenant, messieurs, décidés.

En terminant, permettez-moi d'espérer que les générations futures, en modifiant à leur gré la constitution de 1787, auront toujours la sagesse de proclamer, comme base du pacte fondamental, la fédération. Tout que la grande République sera composée d'autant de petites Républiques qu'il y aura d'Etats dans son sein, et tant que chacun de ces Etats pourra s'administrer librement, sans craindre l'intervention d'un pouvoir suprême, ni d'un dictateur, en un mot, tant que la centralisation, qui fait, dit-on, le bonheur de l'Europe, ne sera pas acclimatée en Amérique, l'Union, dans ses limites actuelles, pourra compter plus de cent millions d'habitants.

Elle n'aura à craindre qu'un drapeau si la Nord manufacturier, le Sud planteur et l'Ouest agricole savent résoudre la question économique dans le sens de la liberté.

Après avoir chaleureusement félicité et remercié M. Chotteau de son discours, le Board of Trade a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes, présentées par M. Hasbam Appleton, président du comité des résolutions :

Résolu que le Board of Trade des Etats-Unis exprime ses remerciements à M. Léon Chotteau, délégué du comité français, pour son intéressant discours ; et recommande que les chambres de commerce, sur toute l'étendue du pays, discutent le sujet du traité de commerce proposé dont le but est d'encourager le commerce entre les deux pays, et adressent des rapports aussitôt que possible ou au Board of Trade des Etats-Unis, ou au délégué du comité français directement.

LE 27 FEVRIER.—Les amis de M. Victor Hugo ont célébré, dans un dîner organisé au café Riche, le 75e anniversaire de la naissance de l'illustre poète. M. Victor Hugo était entouré de ses deux petits enfants, Georges et Jeanne, et de sa famille.

Au dessert, M. Victor Schœlcher s'est levé et a prononcé une allocution émue, dans laquelle il a souhaité au poète de vivre encore beaucoup d'années pour l'admiration du monde, pour l'honneur de la République et pour la défense des droits de l'humanité.

A ces paroles qui ont été suivies d'une acclamation unanime, Victor Hugo, vivement ému, a répondu qu'il était profondément touché des cordiales paroles d'un homme tel que Schœlcher, de qui il a dit : "Schœlcher a élevé la vertu jusqu'à la gloire."

Il a terminé en disant : "Vous m'avez honoré plus que je ne dois être honoré, mais vous ne m'aimez pas autrement que je dois être aimé."

VISITE D'UN ÉVÊQUE FRANÇAIS AU SCHAH DE PERSE.—Nous extrayons d'une lettre particulière le récit suivant d'une visite faite au schah de Perse par un évêque français, M. Cluzel, originaire du diocèse de Rodez, archevêque d'Héraclée, et délégué du pape en Perse :

"..... Le prince, dit ce prélat, m'accueillit avec bienveillance. Je lui adressai un petit discours pour lui notifier l'avènement de Léon XIII, et pour le remercier de ses bonnes dispositions à l'égard des catholiques ses sujets. Il répondit :

"Je regrette vivement la mort de Pie IX. J'avais beaucoup désiré voir ce cet homme extraordinaire, mais cela ne m'a pas été possible. Lors de mon dernier séjour en Europe, j'ai regretté de ne pas pouvoir me rendre à Rome ; mais dans mon nouveau et prochain voyage en Occident j'irai revoir Paris, puis de là je serai heureux d'aller saluer le successeur de Pie IX."

D'après la même correspondance, le schah de Perse aurait l'intention de faire un nouveau voyage en Europe et en France au cours du printemps de 1880.

—Le prince héritier de Perse fera, lui, dès cet été, un voyage en Europe. Il suivrait à peu près le même itinéraire que le schah dans son premier voyage, et serait en Angleterre vers le milieu de juin.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds ; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive ; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth ; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form ; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

—:o:—

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 mars.

—Temps plus chaud, clair et particulièrement couvert, vents légers du nord devenant variables et baromètre à peu près stationnaire.

Stations météorologiques.

Mardi, 18 mars, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-après			
Augusta, Géo.....	61	Louisville, Ky.....	38
Atlanta	56	Memphis, Tenn.....	45
Charleston, S. C.....	66	Mobile, Ala.....	52
Cairo, Ill.	40	Montgomery, Ala.....	52
Chattanooga, Tenn.....	45	Nashville, Tenn.....	42
Cincinnati, Ohio.....	34	New Orleans, La.....	66
Davenport, Iowa.....	28	Pensacola, Fla.....	62
Dubuque, Iowa.....	26	Pittsburgh, Pa.....	31
Galveston, Texas.....	54	Shreveport, La.....	52
Indianapolis, Ind.....	32	Vicksburg, Miss.....	52
Keokuk, Iowa.....	30	Wheeling, Va.....	31
Little Rock, Ark.....	46	Wilmington, N. C.....	62
La Crosse, Wis.....	24	Washington, D. C.....	39
Leavenworth, Kan.....	32	Yankton, D. T.....	30

Relevé des eaux au-dessus de l'étiage (sauf indication contraire).			
Augusta.....	4.00	Nashville, Tenn.....	2.00
Cairo, Ill.....	26.50	Pittsburgh, Pa.....	4.00
Chattanooga, Tenn.....	2.00	Shreveport, La.....	1.07
Cincinnati, O.....	4.00	Vicksburg, Miss.....	2.00
Davenport, Iowa.....	4.00	Wheeling, Va.....	3.00
Keokuk, Iowa.....	3.00	Wilmington, N. C.....	1.00
La Crosse, Wis.....	3.00	St Louis, Mo.....	12.00
Leavenworth, K.	4.10	St Paul, Minn.....	3.00
Louisville, Ky.....	12.00	Red River, Minn.....	27.07
Memphis, Tenn.....	20.01	Yankton.....	4.01

*Au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.

Sergent Signal Corps, U. S. A.

Température du 18 mars 1879.

Thermomètre de C. DURAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin.....	46	8
Midi.....	56	14
3 P. M.....	60	16
6 P. M.....	57	14

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé :

MARIAGES—Frederick Frethaler à Mlle Lizzie Bechtold.

Charles Jaupé à Mlle Rosemonah Christian.

Victor Brunet à Mlle Mary Roach.

Victorin Claverie à Mme Elien Kara.

NAISSANCES—Mme A. W. Jackson, une fille.

Mme Wm Adams Hodgwatker, un garçon.

" John Dellinger, une fille.

" James Casey, un garçon.

" George Mick, un garçon.

" Antoni Bertonet, une fille.

" Joseph St. Martin, une fille.

" Charles L. Pate, une fille.

" John Prats, une fille.

" Jacob Umer, un garçon.

" George W. Doherty, une fille.

" Thomas Kingsmill, une fille.

Décès—Ernestine Jolyville, 21 ans.

Mme Emilie St. Cyr, 44 ans.

Un enfant de Michel Sachs, 18 jours.

George Banks, 7 ans.

Angelia Ferree, 81 ans.

James Keppel, 61 ans.

Mary Hall, 100 ans.

Pierre M. Blache, 6 ans.

Julie Augiede, 43 ans.

Silas Johnston, 23 ans.

Mme Annie E. Manson, 40 ans.

Passagers arrivés par le steamer Braunschweig de Brême :

Anna Fohsenfeldt, Henriette Blum, Ernestine Blum, baron Jules de Lareinty, Victor Robian et 49 passagers d'entrepont.

Les bals de la Mi-Carême.—Un assez grand nombre de bals doivent avoir lieu ce soir à l'occasion de la Saint Joseph qui est, comme on sait, la date à laquelle on fête la Mi-Carême à la Nouvelle-Orléans. Parmi ceux qui promettent d'être les plus brillants, nous citerons le bal des Gardes Lafayette qui doit avoir lieu à la salle St-Patrick, avec la fameuse fanfare du 13e régiment comme orchestre, et le bal des Cazadores qui attirera certainement une foule brillante à la salle Grunewald.

—La compagnie des Bersagliers doit célébrer aujourd'hui la fête de Saint-Joseph, patron du grand patriote italien Joseph Garibaldi, par une parade militaire dans les rues de la ville. Après la parade les Bersagliers se rendront au nouveau Lac pour prendre part à un banquet dans le bel établissement tenu par M. Astredo.

La décision du juge Rogers.

—On se souvient que le juge Houston et plusieurs de ses collègues refusaient leurs salaires à l'auditeur et au trésorier.

Ils déclarèrent que le fonds général—*several fund*—de 1879 est de $540,795,-70 ; que les allocations votées, cette année, par la dernière Législature, s'élèvent à $772,930,94 ; que l'arrêté de $232,135,24 est nul et contraire à l'amendement constitutionnel de 1874 ; qu'en leur qualité de fonctionnaires élus en vertu du pacte fondamental, ils ont droit à la priorité et à un paiement en plein ; que si la priorité leur était refusée, leurs salaires subiraient une diminution que la Législature ne saurait autoriser, attendu que le montant qu'ils réclament leur est accordé par la constitution.

Le magistrat, afin de démontrer que les faits allégués par les autres juges sont fondés, établit, par des chiffres, que en 1878 les allocations ont excédé le revenu. Il expose l'importance de prouver la vérité des assertions des demandeurs parce que, dit-il, les conséquences de l'excédant des allocations sur le revenu atteignent non seulement les juges, mais encore tous les départements et le public. Et si la Législature a outrepassé ses pouvoirs, c'est d'abord aux juges, dont le devoir est d'empêcher les abus, qu'il appartient de la proclamer.

Mais l'enquête sur l'état des finances de l'Etat ayant été provoquée au commencement de l'année, alors qu'une partie seulement du revenu a été perçue, il faut consulter le résultat d'années antérieures pour arriver à supposer ce que le résultat de cette année pourra être ou sera d'après toutes les probabilités.

L'amassement de l'Etat est de $117,-000,000, et un impôt de deux *mills* et demi sur ce montant doit constituer le fonds général. Si les taxes et les licences étaient payées, les percepteurs formeraient la somme.

S'il n'existait pas de doute sur le chiffre des recettes, le juge est convaincu qu'il aurait le droit de décider la priorité en faveur de ses collègues, car s'il y avait distribution au *prorata* des allocations, la perte tomberait sur les fonctionnaires constitutionnels, qui ne sont pas sous le contrôle de la Législature. Le magistrat reconnaît qu'il n'est pas revêtu de l'autorisation de régler les opérations de la trésorerie. Le mal est là ; en tentant d'y remédier, le judiciaire pourrait amener la confusion.

L'injonction est écartée.

Paragraphes.—Les membres de la bourse au coton ont annoncé au maire et aux administrateurs leur intention de faire construire un chemin pavé en pierres carrées, sur la levée, entre les rues Canal et Poydras, à la condition qu'un quai de 600 pieds sur 300 sera affecté, durant un certain laps de temps, au commerce du coton. Ces messieurs ne s'engagent pas à couvrir les dépenses et à ne rien attendre de la ville : ils promettent d'avancer à celle-ci la somme nécessaire à l'exécution des travaux. Interrogés sur les garanties de remboursement qu'ils pouvaient offrir, M. Patton et ses collègues ont répondu qu'ils ordonnaient, dans deux mois, le produit de la ferme des marchés. Les représentants de la bourse ont paru satisfaits de la garantie ; ceux de la municipalité n'ont pas encore accepté définitivement la proposition.

—Le jugement de M. George W. Dupré est fixé au 21 du courant.

—Charles Louis Kaiser demande à la deuxième cour de district de l'émanciper.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $31,646,67, dont $2.409 64 provenant du département du revenu intérieur, $585,09, en argent, pour droits, $4,665, en billets, pour droits, $4,300 provenant du bureau de poste, $19,686,94 de différentes sources.

—Les membres du bureau de conversation nient que M. Kennedy, agent fiscal de l'Etat, ait donné sa démission.

—A la cour criminelle supérieure, le cautionnement de H. Dole ou Edouard Talla, accusé de parjure, a été réduit à mille piastres. Le jugement est fixé au 26 mars.

—Un certain nombre de déposants étrangers prie la cour de circuit d'ordonner la liquidation du New Orleans Savings Institution et de désigner un receveur.

—Mme Joséphine Suetle, Allemande, âgée de cinquante ans, est morte, subitement, à sa résidence, rue Villeré. Le verdict du juri d'enquête attribue la décès à une congestion cérébrale.

—M. Streng, secrétaire d'Etat, annonce à l'avocat-général que M. J. Ernest Bonin, de Natchitoches, a été deux mandats en sa qualité de juge de district et lui mandait pour services rendus en qualité de juge de paroisse. L'avocat-général consulte un secrétaire de ne payer aucun de ces mandats.

—Le rapport des experts qui examinent les livres du New Orleans Savings Institution sera lu aux déposants ce soir, mercredi, en Grunswald Hall. Les dépositaires trouveront un exposé détaillé, jusqu'au neuf heures à trois heures, chez M. T. S. Gurlli, au No 64 de la rue des Remparts, côté nord, et les messieurs pourront voir le même document, vendredi et samedi, au même endroit.

—M. J. P. Southworth s'est démis de ses fonctions de commissaire des Etats-Unis.]

—Le juge Billings a ordonné que le produit de la vente du chemin de fer de la Mlle-Orléans, de Mobile et du Texas fût distribué, au *pro rata*, parmi les petitionnaires de bons.

—M. Bervoisson, fils de l'importateur général de la compagnie générale du gaz de Paris et élève du célèbre électricien Jablochkoff, se trouve en ce moment à la Nouvelle-Orléans. Il est venu faire une étude générale aux Etats-Unis et il doit, assure-t-on, donner des détails très intéressants sur tout ce qui concerne l'éclairage.

—Benoit Nenvenz est mort des suites d'une blessure reçue à la tête, il y a un mois. Son nom a été écrit de la blessure qu'il s'était infligée à la bouche tout dernièrement. Le coroner a fait hier l'autopsie de son cadavre, et atteste la cause de l'aliénation mentale dont il était atteint et aussi de sa mort, à une balle qu'il s'était tiré à la tête, il y a deux années et qui n'en avait jamais été extraite.

—Les commissaires de police ont tenu, hier soir, une longue séance à laquelle ils ont paru nombre d'agents trouvés coupables d'infractions aux règlements de corps. Plusieurs même ont été congédiés du service.

—En jouant avec des allumettes, hier après-midi, un enfant de cinq ans s'est horriblement brûlé une partie du corps dans la maison située à l'angle des rues Espagne et Derbigny.

—L'agent de police E. St-Rome a été heureusement semblé et blessé à la tête, hier, par un nommé James Stelle qu'il cherchait en prison pour bris de paix. Le conduite de celui-ci à l'endroit de l'agent agrave sa faute et mérite une punition sévère. St-Rome a fait passer sa blessure à l'Hôpital de Charité.

L'élection. — Nous constatons, non sans plaisir, que l'élection d'hier a eu lieu de la façon la plus paisible, et la plus loyale, croyons-nous, aucun incident fâcheux n'ayant troublé la paix publique. Aux abords des polls on remarquait beaucoup de monde, mais pas de cohue, de ces gens à mines patibulaires dont l'attitude arrogante rendait les abords du scrutins inaccessibles aux citoyens paisibles et timides. Le temps de l'intimidation est passé quoi qu'on en dise, et la journée d'hier peut être invoquée à l'appui de cette assertion.

Dans la plus grande partie des polls, le dépouillement du scrutin s'est fait avec rapidité. Les derniers retours ont été transmis au shérif civil à une heure ce matin. Nous donnons ci-après le vote complet, tel que les listes officielles l'accusent :

1er District—Sénateurs.

Composé des 8me et 9me wards.

J. A. DeBlanc	1325
A. P. Kornochan	1347
J. B. Whitmore	170
Glod Hewell	193

Représentants.

8me ward.

Web Long	248
Jno Reaney	223
H. Ghaits	24

9me ward.

L. A. Wilts	872
Jos. Collins	859
A. G. DeLisle	139
Frank Roig	171

2me District—Sénateurs.

Composé des 5me, 6me et 7me wards.

Hy. Chiapella	966
G. Le Gardeur	955
Wm. M. Burwell	180
B. F. Joubert	169

Représentants.

4me ward.

J. C. Denis	442
H. Heldenhain	215

5me ward.

E. J. Guéringer	986
J. N. Augustin	712
H. J. Rivet	706

Représentants.

6me ward.

W. A. Bienvenu	635
G. Bernal	97

7me ward.

P. Lanaux	762
J. Olivier	727
C. H. Merrit	419
O. Perrault	367

3me District.—Sénateurs.

Composé du 3me ward.

T. J. Semmes	722
Wm. Conway	413
Robt. Merris	170

Représentants.

Chs. Byrne	797
W. A. Bell	728
W. J. Kelly	739
Dan Moriarity	635
F. W. Aitken	430
R. B. Mitchell	338
G. Decker	128
G. D. Hébert	127
Lambert Frantz	51

4me District.—Sénateurs.

Composés des 2e et 15e wards.

F. J. Bulger	804
D. F. Kenner	317
Nichs. Amann	575

Représentants.

2me ward.

M. A. Lagan	787
John Kennedy	652
Arch. Mitchell	217
C. F. Zelin	95
Wm McCann	102

15me ward.

N. Glasser	353
W. F. Loan	521

5me District—Sénateurs.

composé des 1er et 10me wards.

G. A. Breaux	944
J. H. Spearing	733
J. M. G. Parker	116

Représentants.

1er ward.

Fred Marks	332
J. H. Landwehr	86
W. A. Maes	23

10me ward.

Mc Connell	596
Flanders	65
Phelps	653
Tebault	641
Nugent	557

6me District—Sénateurs.

Composé des 11me, 12me, 13me, 14me, 16me et 17me wards.

J. B. Eustis	1378
B. R. Forman	1687
Don. A. Pardee	1687
M. M. Fuller	1033

Représentants.

11me ward.

John Chaffe	668
Thos. D. Carey	711
Geo. D. Hite	62
R. L. Deesdunes	141
Ed. Williams	149

12me ward.

Hugh Breen	397
H. C. Dibble	171

13me et 14me wards.

F. McGloin	432
Thos. Hunter	90
T. T. Michel	20
F. Charleville	186

16me et 17me wards.

S. L. Henry	137
T. B. Stamps	452

Vacances inscrites aux bureaux de l'assesseur des allégations :

Succession de Miguel Paris à Veuve M. Paris, 1. Un terrain et batisses, compris entre les rues Bourgogne, Marigny, Dauphine et Mandeville. 2. Un terrain avec batisses compris entre les rues Union, Marais, Bourbon et St Claude..... $1,000

Succession de Jean Guillon à Cochran, Miss D. Schafer. 1. Un terrain et batisses compris entre les rues Bagatelle, Morales, Urquhart et l'Avenue Washington. 2. Un terrain et batisses compris entre l'Avenue Washington, les rues St Jean Baptiste, Musique et St Avit. 3. Un terrain et batisses, compris entre les rues Urquhart, Union, Bagatelle et Morales..... $1,600

James Gill à F. R. Fenchar. 1. Vingt-et-un terrains compris entre les rues Harvey, Carrol, Lyon et Bordeaux. 2. Sept terrains, compris entre les rues Valance, Laural, Bordeaux et Live Oak..... $2,800

William Engel à Ernest Pink, trois terrains et batisses, compris entre les rues Dumaine, St Phillippe, Roman et Prieur..... $3,200

Miss Henriette Mafe à Mme Emily Campbell, un terrain et batisses, compris entre les rues Valence, Laurel, Magazine et Camp..... $600

Henry C. Miller à Xavier Stoehl, un terrain et batisses, compris entre les rues Bourgogne, Roman, Piscot et Montegut..... $1,200

Thomas Hasson à Peter Fink, trois terrains compris entre les rues Peters et Alix, les Avenues Roman et Pacific..... $975

Le même à Marshal Abbeoul, un terrain dans le même lieu..... $150

Le même à Miss Mary Ann Daly, un terrain dans le même lieu..... $150

Le même à William Kelly, deux terrains dans le même lieu..... $300

Le même à John McCloskey, deux terrains dans le même lieu..... $300

—Le correspondant du *Golos* télégraphie de Khartoff, au sujet des attentats contre le prince Krapotkine, que le coup de revolver était dirigé de manière à ce que la balle traversât la tête. Pépin-Lotte gauche, a brisé la clavicule et s'est arrêtée près de la troisième vertèbre. Le docteur Grube, professeur de chirurgie à l'Université, n'a pu réussir à extraire le projectile. La jambe gauche du prince est paralysée. On a retiré de la clavicule sept petits éclats d'os. La ville est en deuil ; tout le monde s'empresse de présenter ses condoléances au prince Krapotkine. L'assassin a pu prendre la fuite.

—On nous télégraphie de Naples qu'on a ressenti dans cette ville un tremblement de terre. Il n'est que trop probable qu'il aura causé une recrudescence dans les éruptions du Vésuve, qui n'ont pas été, le mois dernier, aussi violentes qu'on aurait pu le croire.

On nous dit, d'autre part, que l'ouragan du 20 a sévi sur l'île méditerranée, et que les cendres du Vésuve étaient retrouvées à de très grandes distances de cendre. Cette circonstance, *considérée* à tort ou à raison comme une preuve de l'imminence d'une grande éruption, avait causé une alarme plus ou moins justifiée dans beaucoup d'endroits.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Démission du général Berthaut.

Paris, 14.—Le Star annonce que le général Berthaut, ancien ministre de la guerre, a donné sa démission de commandant du 18e corps d'armée.

Enquête sur les fluctuations des fonds pour cent.

Paris, 18.—Le comité sur la motion de M. Langlois, faite à la Chambre des Députés, le 13, en faveur d'une enquête sur les causes des fluctuations dans les rentes, entre le 22 et le 27 février, après avoir entendu les explications de M. Léon Say, ministre des finances, a résolu de recommander à la Chambre d'adopter la motion.

M. Albert Grévy, gouverneur provisoire d'Algérie.

Paris, 18.—M. Albert Grévy, frère du Président, se voulant pas remplir son siège à la Chambre des Députés, va être envoyé en Algérie en mission temporaire, mais avec les pleins pouvoirs d'un gouverneur.

Mort d'un explorateur dans l'Afrique Centrale.

Londres, 18—Une dépêche de Blackburn au Globe dit que les fabricants de coton n'ont pas encore lancé l'avis d'une réduction des gages.

L'explorateur belge Wautier est mort de la dissenterie dans l'Afrique Centrale.

Jugement gracié.

Londres, 18—Habron, le jeune homme condamné à mort pour avoir assassiné un officier de police, crime dont Ch. Peace s'est depuis avoué coupable, a été complètement gracié.

La question de l'état de siége au Reichstag.—Séance orageuse.

Berlin, 18—Le Reichstag a discuté aujourd'hui un rapport explicatif de l'action du gouvernement instituant l'état de siége.

Herr Liebknecht, socialiste, a vigoureusement critiqué la mesure. Il déclare que son parti est un parti de réforme et non de révolution. Il défend la conduite des socialistes qui tant leurs sièges alors que l'empereur fut acclamé.

Le Président du Reichstag, au milieu des bravos, remarque que cette conduite offense le sens moral de la Chambre. Herr Liebknecht continue : Si une république était établie en Allemagne,